Contacts

Mairie : 04 68 46 68 68

CCAS : 04 68 46 68 77

E-mail :
mairie.cuxac.d.aude@orange.fr

Médiathèque :
04 68 40 89 61
Internet :
mediatheque.mairie-cuxacdaude.fr

Et en cas d'urgence :
Police Municipale :
04 68 46 68 72

Sommaire

Page 1
Editorial

Page 2
Ccas
Cimetière
Urbanisme
Travaux
Sport Jeunesse Associations
Animations

Page 3
Petite enfance
Patrimoine

Page 4
Nouveaux arrivants
Journée Défense Citoyenneté
Divers

Site officiel
www.mairie-cuxacdaude.fr

Lettre du Maire

AVRIL 2018

CUXAC D'AUDE

EDITORIAL

Mes chers administrés

Le 5 mars dernier, j'accueillais en mairie Monsieur le sous-préfet.
Monsieur Bernard Lanau, adjoint à l'urbanisme et Madame Christelle Grassaud directrice générale des services étaient avec moi pour recevoir Monsieur Luc Ankri (sous-préfet de Narbonne) accompagné des représentants des services de la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer).
Monsieur le sous-préfet a répondu à mon invitation. J'ai abordé avec lui et les services de l'État les questions réglementaires liées à l'urbanisme, à la révision du PPRI (plan de prévention des risques inondations) ainsi qu'au projet de délocalisation sur Cuxac de la cave Coopérative.
Depuis les inondations de 1999 malgré la mise en transparence hydraulique de la digue de la voie ferrée à Sallèles d'Aude (digue dont la rupture en 1999 a causé la vague) et malgré la construction des nouvelles digues de protection contre les inondations qui ont fait leurs preuves lors des dernières crues, Cuxac reste contraint par des réglementations trop strictes qui ne tiennent pas compte de la situation réelle de certains secteurs.
Bien que certaines questions trouvent réponses en étudiant la situation au cas par cas, j'ai réaffirmé ma volonté de travailler de concert avec toutes les instances en vue de formaliser des solutions au développement de la commune.
Je souhaite également que le zonage de la plaine haute puisse être révisé. Nous, élus, nous continuerons à travailler afin que soit modifié le PPRI.

Votre Maire
Jacques Pociello

Monsieur le sous-préfet, les services de l'Etat et les élus cuxanais

Nouvelle façade de la mairie

CCAS

- Le jeudi 19 avril prochain à 14 heures le CCAS et la Sécurité Routière organisent une après- midi de remise à niveau du Code de la Route pour les seniors. Cette séance se veut conviviale et instructive pour les participants et sera animée par un moniteur agréé. Elle se déroulera salle A Visnéacov. L'entrée est libre et gratuite et se clôturera par un goûter.
- Les Ateliers Mémoire se poursuivent tous les mardis à 14h salle du conseil municipal. La quinzaine de personnes qui y participent passent un agréable moment tout en faisant travailler "les méninges". Ces ateliers se poursuivront jusqu'au mois de mai.
- Le CCAS a participé à la vente des brioches au profit de l'AFDAIM le CCAS a remis un chèque de ***750€*** aux responsables de l'AFDAIM.
- Notre ville a participé à la manifestation nationale de Mars Bleu, manifestation qui veut sensibiliser la population au dépistage organisé des cancers colorectaux. Une conférence en collaboration avec ADOC 11 a connu un gros succès tandis que tout le mois de Mars notre Hôtel de Ville était illuminé en bleu pour marquer notre solidarité avec cette campagne.
- Le CCAS rappellent à tous les cuxanais d'être vigilants et attentifs auprès des personnes seules ou fragiles. Un évènement anormal peut être signalé en mairie. Certains petits gestes peuvent améliorer le "vivre ensemble dans notre Ville".

CIMETIERE

La municipalité a mis en place un constat d'abandon sur certaines sépultures du cimetière conformément aux dispositifs de l'article L.2223-17 et R.2223-13 du code général des collectivités territoriales et de notre avis en date du 19 janvier 2018. Ces concessions non entretenues et en état d'abandon font l'objet d'une procédure de reprise. Après un temps réglementaire de trois ans et sans manifestation des dits propriétaires durant cette période, la mairie reprendra ces concessions et pourra les revendre. Si vous êtes concernés par cette procédure, veuillez vous rapprocher en mairie de Mme Claudine Bernard tel : 04 68 46 68 79.

URBANISME

Afin de respecter le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme) nous vous rappelons que tous travaux et modifications extérieures concernant les façades et les clôtures doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux

Amélioration de l'habitat et du renouvellement urbain du centre ancien

L'opération lancée en 2014 en partenariat avec l'ANAH et le Grand Narbonne a pour objectifs d'aider financièrement les propriétaires et de les aider dans la réalisation de leurs travaux.

Ce programme mis en place pour 4 ans arrive à son terme en fin d'année. Nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme pour profiter des dernières aides.

Environnement

L'association « les jardiniers cuxanais » a été créée ayant pour but l'exploitation de parcelles de jardins potagers mis à leur disposition par la mairie de Cuxac.

Les travaux concernant la délimitation des parcelles sont en train de se faire et les jardins seront prêts prochainement.

Les personnes intéressées peuvent s'informer auprès des services en mairie sachant que le nombre de parcelles restantes est très limité.

TRAVAUX & SECURITE

- Reprise des travaux sur le Bd Mitterrand à la fin du mois de mai. Continuation des travaux de voirie jusqu'à la rue Louis Mestre.
- Une réunion publique a eu lieu le 28 mars à la salle du conseil municipal concernant les travaux à venir du Chemin des Olivettes ; les travaux consisteront à l'aménagement du chemin, avec enfouissement des containers d'ordures ménagères, création d'un giratoire (aménagement de l'intersection Chemin des Olivettes et Chemin du Pas de Sartre).
- Installation d'un **STOP** sur la rue du Bac, au niveau de l'intersection Rue Jacquard et Rue du Bac. Installation de 2 ralentisseurs, un dans la rue du Bac et un rue du Château d'Eau visant à réduire la vitesse trop excessive des véhicules empruntant ces axes.
- Installation d'un miroir sur la voirie pour résoudre le problème de **visibilité** au niveau du **STOP** placé rue du Mail ; le miroir permettra d'avoir la visibilité à l'intersection des véhicules provenant de la rue du Bac.

Ralentisseur rue du Bac

Ralentisseur rue du Château d'Eau

Installation d'un STOP rue du Bac

Pose d'un miroir au niveau du STOP rue du Mail pour avoir la visibilité des véhicules venant de la rue du Bac

SPORT- JEUNESSE- ASSOCIATIONS -ANIMATIONS

Dimanche 8 avril 4ème édition des Foulées de Printemps Ouveillan-Sallèles-Cuxac, départ de la course de Cuxac dès 9h de la salle de Jeu de Paume.
Mardi 1er mai 25ème Challenge des écoles de rugby Trophée Roger Jean-Pierre, dès 9h au complexe sportif de Cuxac organisé par l'Amicale rugby Cuxac.
Vendredi 11 mai Spectacle One man show de Vincent Moscato « Moscato au galop saison 2 », organisé par le Comité des fêtes dès 20h30 à la salle du Jeu de Paume sur réservation (places disponibles sur internet, Fnac, Cultura et chez les commerçants du village) 33€ ouvert à tout public.
Samedi 19 et dimanche 20 mai : Tournoi de foot organisé par Olympic Cuxac au complexe sportif de Cuxac.
Vendredi 1er juin tournoi de foot inter-écoles organisé par Olympic Cuxac et l'école de Cuxac au complexe sportif de Cuxac.
Samedi 2 juin Championnat de France de pétanque inter-sociétés Autoroute organisé par le Pétanc'club cuxanais au boulodrome municipal de Cuxac.
Vendredi 8 juin concert organisé par le Conservatoire du Grand Narbonne, concert Harmonia de la classe orchestre de l'école Yvan Pélissier de Cuxac et école Mathieu Péronne de Narbonne dès 20 h30 à la salle du Jeu de Paume.
Jeudi 21 juin Fête de la musique Place Salengro organisée par le Comité des fêtes dès 19h repas suivi d'un spectacle de percussions puis soirée dansante avec DJ.
Samedi 23 juin Fête de la St Jean organisée par le Comité des fêtes, repas champêtre Chemin Plaine de la Verdou suivi d'une soirée animée par DJ Albert.
Du 25 juin au 15 juillet Tournoi Open organisé par le Tennis club Cuxac.
Animations du 13 et du 14 juillet : le 13 au soir soirée Bodegas (repas et animations par les associations du village) derrière la salle du Jeu de Paume dès 19 h suivie de la traditionnelle retraite aux flambeaux dès 21h30 (départ de la cour de l'Hôtel de Ville). Vers 22 h un feu d'artifices au stade municipal sera suivi d'une animation musicale organisée par le comité des fêtes.

CRECHE - PETITE ENFANCE - ECOLES

CRÈCHE

- Début mai un pique-nique sera organisé dans la cour de la crèche**.**

ÉCOLE MATERNELLE

- Participation des enfants au prix des « incorruptibles » sur la proposition de la médiathèque. 6 livres ont été choisis, avec lecture à la médiathèque avec la participation des résidents de la maison de retraite de la Bourgade.
- Mars, avril, mai et juin : initiations aux langues étrangères (espagnol, anglais, allemand, chinois et occitan). Participation des parents.
- Le 5 mai : une sortie au théâtre de Narbonne est organisée pour voir « Entre ciel et terre ».

Depuis la rentrée 2017/2018, les parents peuvent se connecter sur le site ENT de l'école maternelle.
A ce jour 57 parents l'ont consulté.

Deux sorties sur le thème de la mer sont au programme 2018 :
- Le 6 avril au Cap d'Agde : visite de la criée avec promenade en bateau et pique-nique.
- le 14 mai découverte des animaux de la mer : Visite de l'aquarium d'Agde avec participation à divers ateliers. Pique-nique sur la plage.
- Le 16 mai spectacle à l'école « sur le chemin des écoliers »
- Le 15 juin : Kermesse de l'école avec tout d'abord chorale puis jeux avec la participation des parents.

Les inscriptions scolaires pour l'année 2018/2019 se font depuis le 3 mars.
Inscription en Mairie avec un justificatif de domicile récent

ÉCOLE PRIMAIRE

- Participation des enfants au prix de lecture des « incorruptibles » avec la médiathèque.
- Les 14 et 15 mai, participation des enfants à une action **prévention routière** pour les classes de CM2 et ULIS. Suivi du **permis piéton** pour les classes de CE2 et ULIS.
- Courant des mois d'avril, mai et juin, les enfants des classes de CP iront à la **piscine** (10 séances sont prévues).
- En mai et juin : 6 journées de **sortie voile** seront organisées pour les classes de CE2 et de CM2. Des **sorties vélos et trottinettes** seront organisées pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Et 6 séances de **golf** sont au programme pour les enfants de CM1.
- Les 22 et 23 mai, un rassemblement de chorales est au programme (projet départemental musique).
- Entre le 26 mai et le 20 juin, il est prévu que toutes les classes aillent au **théâtre** de Narbonne.
- Fin juin sera organisée une **sortie vélo et camping** à Gruissan pour les enfants de la classe de CM2 de Mme Gouty.
- Vendredi 8 juin : Concert de la classe orchestre de l'école Yvan Pélissier (classe CM1) avec l'école de Mathieu Peyronne de Narbonne, **concert Harmonia** avec le conservatoire du Grand Narbonne à la salle du Jeu de Paume dès 20h30.
  Le lendemain samedi 9 juin, les enfants donneront une représentation au théâtre de Narbonne.
- Les 28 et 29 mai un **voyage scolaire** de 2 jours sera organisé à Ax-les-Thermes pour les classes de CE1 de Mme Salles et de CP de Mme Sierra.

Rythmes scolaires pour la rentrée 2018-2019
Lors des conseils d'écoles (maternelles et primaires) extraordinaires du 29 janvier dernier, les parents d'élèves et les enseignants ont voté sur les rythmes scolaires applicables pour la rentrée prochaine.
Les deux conseils se sont prononcés en faveur de la semaine de 4 jours.
La décision est en attente de validation par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DASEN).
Dès que nous serons informés de la décision de la DASEN nous vous en informerons.

PATRIMOINE CULTURE MÉDIATHÈQUE

Agenda des manifestations de la Médiathèque :

Du 24 Mars au 14 avril :	**Expo Peinture Méli Mélo, vernissage le 30 mars**
Du 01 mai au 19 mai :	**Expo peinture en Duo, vernissage le 4 mai**
Du 29 mai au 12 juin :	**Expo UAC, vernissage le 1 juin**
Du 19 mai au 3 juillet :	**Expo peinture, Mme Zoé SETHERIADES, vernissage le 22 juin**

Accueil des nouveaux arrivants

Vendredi 13 avril la municipalité invite les nouveaux cuxanais à une réception d'accueil, salle du conseil municipal à 18h30.
Si vous êtes à Cuxac depuis peu, la municipalité sera heureuse de vous accueillir.

Réunion des délégués de quartier

Mercredi 18 avril à 18h30 la municipalité invite les délégués de quartier à une réunion d'informations, salle du conseil municipal.
Si vous avez des sollicitations, des doléances, des demandes… à faire remonter, n'hésitez pas à vous mettre en rapport avec le délégué de votre quartier. La liste des délégués de quartier est consultable sur le site internet de la commune

La journée défense et citoyenneté

La journée défense et citoyenneté (JDC) permet aux personnes ayant entre 16 et 25 ans de s'informer sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.
Cette journée doit être accomplie après recensement entre le 16ème et le 25ème anniversaire.
Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister sur notre territoire mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.
C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR **JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE**

EAU : Modes de gestion et infos pratiques - La commune change son mode de gestion de l'eau

La délégation de service public pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées arrivant à échéance, le Grand Narbonne a décidé de reprendre le service en régie à compter du 1er mai 2018. De ce fait, la SAUR ne sera plus le prestataire de service pour Cuxac d'Aude, la compétence sera transférée à la régie communautaire, ce changement a été adopté par les élus communautaires, sans incidence sur nos factures. Le passage en régie a pour but de limiter les prestations de service et de maîtriser les coûts de fonctionnement.
Une régie sera constituée d'agents spécialisés pour répondre aux pics d'activités et assurer la continuité de service (24h/24 et 7j/7).
Un courrier d'informations sera prochainement envoyé à tous les abonnés cuxanais.

Dorénavant, il faudra vous adresser à la régie de Coursan au bureau situé au
32, avenue Gustave Eiffel – ZAE la Condamine. Tel : 04 68 33 83 27

Travaux d'aménagement sur les bâtiments communaux

Depuis le début de l'année des travaux d'aménagement ont été effectués sur la commune, notamment l'installation d'un système de climatisation réversible sur divers bâtiments communaux. La salle Trémosa, la salle Jules Suère, le local rugby et les 2 salles de l'ALSH (écoles maternelle et primaire) ont été équipés. Les travaux d'installation ont été achevés à la fin du mois de février.

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Prochainement sur Cuxac, une borne publique de recharge pour véhicules électriques sera mise en service.
Cette borne est en cours d'installation à côté du caveau de la cave coopérative.
Elle se situe contre le mur du caveau, face aux containers enterrés d'ordures ménagères.
Dès sa mise en service, nous vous en informerons.

Borne de recharge
pour véhicules électriques

Le groupe d'opposition "un cœur pour Cuxac" n'a pas souhaité communiquer de texte dans cette lettre